

# TIC et TOC

Par Yannick Motel, délégué général de LeSiSS

« Y penser toujours, en parler jamais ». En écho à cette formule prêtée à Léon Gambetta et dans le domaine des technologies d'information de santé, depuis quelques temps la formule serait plutôt « En parler sans cesse, les pratiquer modérément ».

À défaut d'une prospérité du marché des TIC de santé et à en juger par leur fréquence, c'est un frénétique écosystème qui se développe depuis quelque temps autour des salons, séminaires, colloques, symposiums, forums et autres événements qui leur sont consacrés (voir la liste [www.lesiss.org/publications/201101tictoc](http://www.lesiss.org/publications/201101tictoc)). Cette situation est d'autant plus surréaliste que comme le rappelle la récente étude « Digital economy rankings 2010 » de la revue *The Economist*, en matière d'économie numérique, la France se situe au vingtième rang mondial derrière les Bermudes et Malte, perdant au passage cinq places par rapport à 2009. Dans ce contexte où les marges de progression de ce pan essentiel d'une industrie nationale à forte valeur ajoutée restent confortables, cette agitation événementielle ne confinerait-elle pas au trouble obsessionnel ?

Bien sûr, d'aucuns allégueront que pour inverser la déliquescence d'un marché durablement stagnant, la théorie milite pour un renforcement de la pédagogie et des actions promotionnelles, sans doute, sous réserve toutefois d'inscrire ces actions dans une trajectoire appropriée. Or, d'une part ces événements sont souvent animés par un microcosme d'intervenants autour desquels se retrouvent les mêmes congressistes, d'autre part et sans excès de critique, force est de constater que les thèmes savamment décortiqués deviennent plus redondants à mesure que le temps passe, les mêmes sujets étant méticuleusement ressassés. L'interopérabilité d'abord, dont il ne viendrait à personne

l'idée de disconvenir de l'importance dans la problématique générale. La politique de sécurité ensuite, essentielle et dont le principal écueil relève davantage d'atermoiements réglementaires que d'obstacles techniques. La conduite du changement bien sûr, et son cortège de résistances qui s'y opposent. D'autres volets tout aussi intéressants sont traités mais, au bout du compte, l'un des principaux leviers à débloquer, pour produire des avancées concrètes et inscrites dans la durée dans le domaine des TIC de santé, semble encore relever du tabou.

Ce levier, ce sont les réflexions et propositions sur le modèle économique. Avec, pour lever les réticences et mobiliser l'ensemble des acteurs pour l'émergence d'une économie numérique au service de la collectivité, une question triviale en filigrane : qui va payer quoi, à qui, et avec quels moyens ?

À cet égard quelques réflexions sont bien timidement consacrées à ce délicat mais indispensable pré-requis économique. Toutefois, les suggestions formulées avec une prudence de mohican renvoient le plus souvent à des projets d'études, à des expérimentations diverses et autres évaluations variées. Or, avec un contexte budgétaire public durablement tendu et sauf à rester dans la faiblesse des moyens limite le champ des alternatives. Recourir à l'emprunt ? Instaurer une taxe spécifique ? En ces temps de crise, ces options ne paraissent guère raisonnables, et il devient urgent d'explorer la piste proposée par le HCAAM dans son rapport publié en dé-



cembre : « Le Haut Conseil a eu à plusieurs reprises l'occasion de montrer que, par bien des aspects, notre système de soins n'utilise pas ses ressources humaines et financières de la manière la plus performante. Il estime que c'est par là qu'on peut agir utilement sur cet écart de croissance pour le réduire sans porter atteinte à la qualité des soins ». Cette judicieuse exhortation pourrait entre autres porter sur les 900 épisodes indésirables recensés chaque jour en France. Dramatiques pour les victimes, ruineux pour les finances publiques, près de la moitié de ces EIM seraient pourtant évitables pour autant que les technologies d'information adaptées soient déployées.

Sans l'ombre d'un doute, l'émergence et la prospérité d'une filière pérenne des TIC au service de la santé et pour l'aide aux personnes fragilisées sur leur lieu de vie nécessitent plus qu'une multiplication des événements qui leur sont consacrés. Au mieux, cette recrudescence événementielle, qu'elle s'exerce dans les salons de la République ou dans des lieux privés, relève du prisme déformant. À l'évidence, la création de cette filière nécessite moins de paroles et plus d'actions concrètes, notamment en abordant sans fard la question économique. Doit-on pour cela attendre que notre système de santé se dégrade davantage encore ? ■